



LE SAINT-BRIÇOIS

JANVIER - FÉVRIER - MARS 2021 - TRIMESTRIEL - N°9



AU SOMMAIRE...

Votre Mairie	2
Editorial du Maire	3
Il était une foisSaint-Brice	4
Vie de la Commune	6
Action Sociale	8
Enfance & Jeunesse	9
Recette sur mois	10
Faune - Flore	11
Trucs et Astuces	13
Collecte & Recyclage	14
Etat Civil	14
Informations pratiques	14

VOTRE MAIRIE

Mairie

1 Rue Pasteur

77160 SAINT-BRICE

☎ : 01 64 00 06 09

@ : mairie-saint-brice@orange.fr

Site : www.saintbrice77.fr



Mairie de Saint Brice 77160

Secrétariat

✉ Catherine THOMAS

Ouvert au public les lundi, jeudi et vendredi de
13h30 à 18h00

1^{er} samedi du mois de 9h00 à 12h00

**Attention : en raison du contexte sanitaire,
l'accès se fait uniquement sur rendez-vous**

Pour retrouver toutes les informations utiles de la Commune :

[http :www.saintbrice77.fr](http://www.saintbrice77.fr)

Récapitulatif des pilotes de commissions

FINANCES	Marie-Pierre MOTHRE	COMMUNICATION VIE ASSOCIATIVE RESSOURCES HUMAINES	Marie-Pierre MOTHRE
TRAVAUX	Frédéric FADIN	AFFAIRES SCOLAIRES	Virginie BOURON
RÉSEAUX	Hervé MARTIN	C.C.A.S	Marie-Pierre MOTHRE
URBANISME	Cécile CHARTIER	GESTION DU PERSONNEL	Bernard LANGLET

Comité de Direction

Directeur de publication : Bernard LANGLET

Comité de Rédaction : Cécile CHARTIER - Michèle DAUDON - Clarisse LEDAN -
Sébastien LEROY - Christine LORIN - Marie-Pierre MOTHRE -

Date de parution : Avril 2021

Editorial du Maire



Saint-Briçoise, Saint-Briçois,

Les livres d'histoire se souviendront de cette période inédite, perturbant nos plaisirs les plus simples, bouleversant nos activités économiques, associatives et familiales.

Notre solidarité nous a permis de faire face aux défis qui étaient les nôtres, prendre soin des plus vulnérables. Néanmoins nous avons été depuis notre élection privés de la richesse de notre village, la convivialité, le bonheur d'être ensemble, les fêtes des écoles, la traditionnelle brocante et notre belle foulée, les repas des anciens et bien d'autres festivités.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de Saint-Brice.

Notre action va se poursuivre, certes avec les conditions actuelles, les projets avancent doucement mais nous mettons mon conseil municipal et moi-même tout en œuvre pour mener à terme certains de nos projets les plus prioritaires.

Avec la volonté de retrouver ces instants de partage, nous vous adressons nos sincères salutations.

Bernard LANGLET, Maire

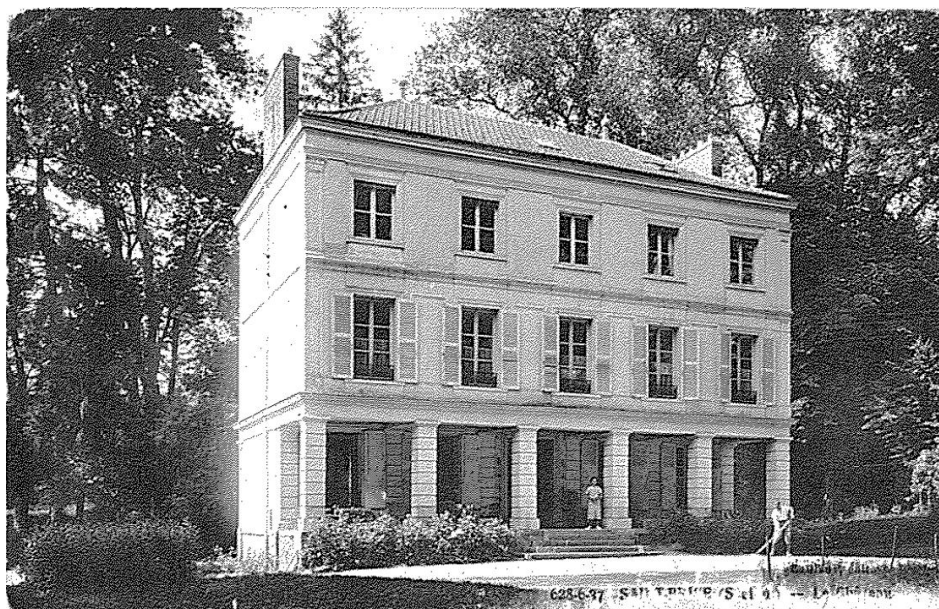
IL ETAIT UNE FOIS..... SAINT-BRICE

HISTOIRE DE NOTRE MAIRIE PAR NOS ANCIENS

Cette bâtisse était nommée « Le Château » (Propriété de M. et Mme De Vulpian et de Mme Bougleux, mère de Mme De Vulpian).

Tout le parc était boisé, les deux rangées d'arbres qui restent encore, étaient l'allée de promenade. Au fond de cette allée, au bord du Ru, il y avait un petit local et un lavoir pour l'entretien du linge.

Le parc était entièrement clos d'un mur en pierre et à l'entrée, il y avait un grand portail en bois de couleur vert foncé.



À gauche du grand pont, il y avait un terrain de tennis. À l'entrée, à droite (notre école maintenant) il y avait les écuries car M. De Vulpian était un grand cavalier de course ; il s'est d'ailleurs tué lors d'une d'elles.

La famille avait du personnel ; un couple de concierges qui vivait dans l'appartement à l'entrée et une personne que l'on nommait l'intendant. Il dormait dans une chambre au-dessus de l'écurie. Les employés de maison étaient les parents de certains de nos Saint-Briçois.

Les propriétaires étaient très appréciés, Mme Bougleux et Mme De Vulpian invitaient souvent les camarades de leurs enfants et petits-enfants pour des goûters. Il y avait une tradition, le jour des communions, tous les enfants étaient invités pour un petit-déjeuner.

Le fils organisait des fêtes avec des personnalités parisiennes, et produisait des artistes. Il est de souvenir que Dalida est venue chanter à Saint-Brice...

À LA MEMOIRE de Jacques CHAPOTOT, Saint-Briçois, raconté par Monsieur Rémi TILLET

En Algérie, il y a 65 ans, le Saint-Briçois Jacques Chapotot tombait pour la France.

Un peu à l'image de ce week-end de Pâques, ce printemps 2021 s'est montré assez contrasté, allant d'un extrême à l'autre, avec sur le plan météorologique par exemple, des records de température affolant les thermomètres. Dans notre vie rurale de tous les jours, l'on avait de quoi être un peu déconcerté entre l'abondance de propos redondants des grands médias et l'isolement dans lequel nous mettaient les injonctions de nos grandes hiérarchies... en lien avec le coronavirus.

Saint-Brice qui, comme beaucoup de communes de la région s'évertuait durant ces années, à créer le contact, à mettre en relations, à proposer et animer toutes formes d'événements possibles, s'est trouvée à vivre une morne période du fait de l'isolement auquel furent contraints ses résidents, disposition imposée par cette pandémie liée au coronavirus.

Du coup, certaines dates, n'ont pas connu leur rappel, leur vécu habituel.

Par exemple, la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie restée en mémoire de ceux qui ces 18/19 mars 1962 apprirent que les accords d'Évian venaient d'y mettre fin, ne se déroula pas comme d'habitude, avec retrouvailles ouvertes à tous, aux Monuments aux Morts ou sur leurs tombes. Ceci souvent suivi d'évocations après cérémonie officielle, au cours d'un pot ou d'un repas, de ces moments tragiques vécus entre les années 1954 et 1962..., souvenirs de ces jeunes d'alors qui, pour ceux qui sont encore de ce monde, ont largement entamé leur quatrième et probable dernier quart de siècle !

Pour Saint-Brice, beaucoup encore ont eu une pensée pour Jacques Chapotot, mort pour la France en 1956, à ses 21 ans, sur une période des plus tragiques de cette guerre. Sa tombe dont nous communiquons la photo prise lors d'une commémoration précédente, se trouve au cimetière de la commune.

Dans le même ordre d'idées, nous pensons à la commémoration, à la fin de ce mois d'avril, de la Libération des camps de concentration de la guerre 39/45.



VIE DE LA COMMUNE

TRAVAUX POUR LE COMITE DES FETES

Des travaux ont été réalisés pour le Comité des fêtes, afin de stocker dans les meilleures conditions possibles leur matériel :

- Dalle béton,
- Électricité,
- Pose d'un abri,
- Mise en place d'étagères.



Merci à tous ceux qui ont participé à cette réalisation.

ECOLE - AFFAIRES SCOLAIRES



Vous pouvez d'ores et déjà venir en mairie pour inscrire vos enfants pour la rentrée de septembre 2021.

BOÎTE À IDÉES



Nous rappelons que la boîte à idées est installée à l'entrée de la Mairie, à gauche.

Cette boîte à idées permet à tout administré qui le souhaite, et à tout moment, de formuler par écrit une idée susceptible d'intéresser la Commune et ses Saint-Briçoises et Saint-Briçois.

Alors, à vos papiers, à vos crayons, n'hésitez pas, Elle vous attend !

Aidez-nous à enrichir le journal : donnez-nous vos idées, recettes, astuces, photos et nous les publierons. Et si vous souhaitez conserver l'anonymat, glissez vos suggestions dans la boîte à idées.

Merci à toutes et à tous de votre participation.

POINT SÉCURITÉ

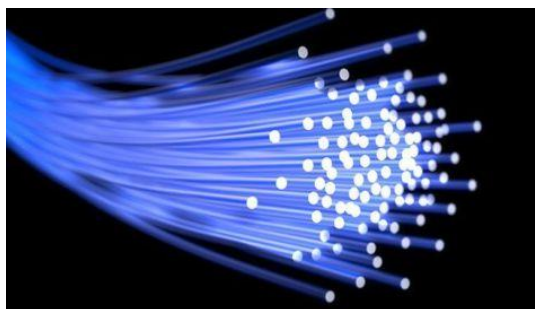


Nous tenons à vous informer que les relevés des vitesses enregistrées par les radars pédagogiques situés Avenue Patton et rue des Chomettes ont été effectués.

L'analyse des données a été faite et relate comme nous nous en doutions des vitesses élevées en entrée et sortie de village.

Grâce à ces enregistrements et preuves irréfutables, nous allons pouvoir lancer auprès de la Police des campagnes de contrôles qui nous l'espérons porteront leurs fruits.

POINT FIBRE OPTIQUE



À la suite de nombreux problèmes avec certains sous-traitants qui déploient la Fibre sur la Communauté de Commune, il est demandé aux habitants qui constatent des dégradations (Poteaux, Boitiers, NRO...) de le faire savoir en mairie de Saint-Brice.

M. LAVENKA, Mairie de Provins et pilote du projet est à l'initiative de cette demande afin que cette union des communes puisse permettre de pérenniser le réseau.

Nous comptons donc sur tous les Saint-Brïçois qui constatent ces anomalies.

Cela nous permettra de relayer ces constats aux autorités concernées.

N'hésitez pas à joindre des photos...

ACTION SOCIALE

Le C.C.A.S

Son rôle principal est **d'orienter, recevoir et conseiller** le public sur les démarches à effectuer dans le domaine **social**.

Toute personne nécessitant des aides administratives, financières ou juridiques peut faire appel au C.C.A.S

Pour cela, trois personnes y sont dédiées et joignables :

Michèle DAUDON	06 12 09 13 91
Clarisse LEDAN	06 77 77 41 42
Marie-Pierre MOTHRE	06 84 11 99 17

N'hésitez pas à les consulter, et en cas d'indisponibilité, laissez-leur un message, elles vous recontacteront.

Carte cadeau naissance

Le C.C.A.S. de Saint-Brice offre en guise de bienvenue au sein de notre commune, une carte cadeau d'une valeur de 30 € aux nouveaux parents.

Un courrier est adressé aux parents dès que nous sommes avisés de la naissance de l'enfant.

Vaccination COVID



Pour cette période, le CCAS s'est chargé dans un premier temps de contacter tous les administrés de plus de 75 ans pour les démarches d'inscription à la vaccination, puis comme prévu, ceux de 70 ans et plus.

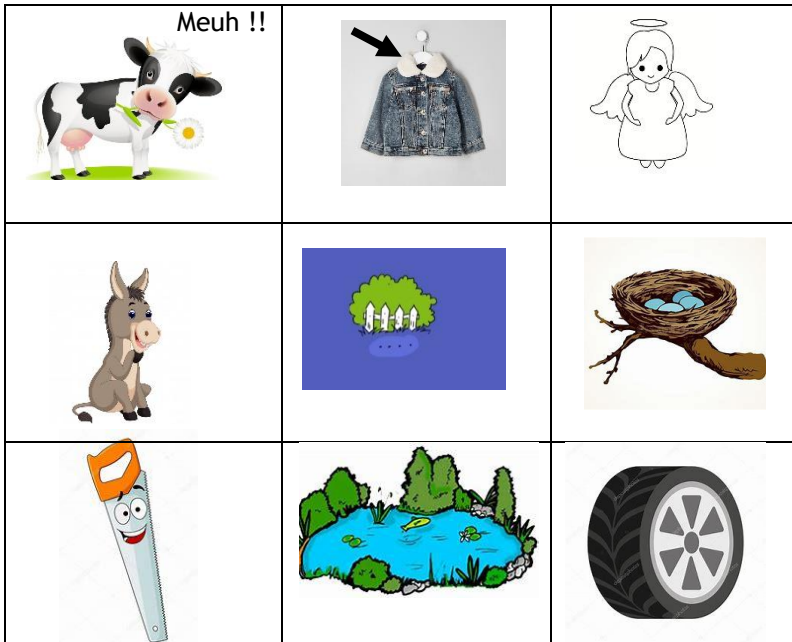
À ce jour, tous les volontaires ont eu au moins la première injection. Nous avons accompagné toutes les personnes ne pouvant s'y rendre seules.

Si par inadvertance, nous vous avons oublié, ce dont nous nous excusons, n'hésitez pas à nous contacter.

Mesdames DAUDON et MOTHRE

ENFANCE / JEUNESSE

Un peu de distraction...



LES VILLES DE FRANCE

Cinq mots se cachent dans ce jeu de rebus.

À toi de les repérer.

COLORIAGE



© Disney

SUDOKU

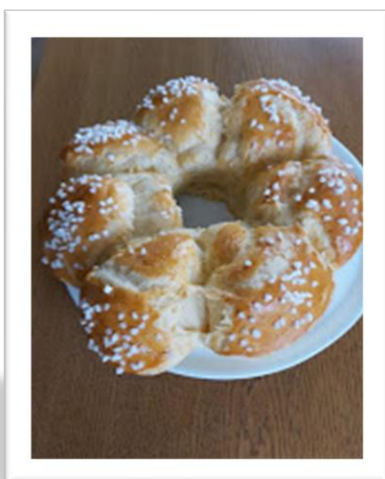
8								
	1		3	6				8
	5			1			2	
		4	2		3	1		
	2		5	8			4	
					9			6
		3			2			
					1		3	
		7	8				5	

Solutions dans le prochain numéro ☺

LA RECETTE DU MOIS

RECETTE DE LA BRIOCHE DE MON ENFANCE..... par Madame Annick GALMICHE

INGREDIENTS



- 350 g de farine;
- 1 cuillère à café de sel fin ;
- 3 cuillères à soupe de sucre fin ;
- 170 g de beurre fondu;
- 1 cube de 25 g de levure de boulanger fraîche (délayée dans 2 cuillères à soupe d'eau tiède) ;
- 4 œufs ;
- 1 jaune d'œuf pour dorer ;
- Facultatif : gros grains de sucre.

PREPARATION

- La veille au soir, mélangez dans l'ordre au fur et à mesure : la farine, les œufs, le sucre, le sel fin, le beurre fondu et en dernier la levure. Il faut éviter de mettre le sel et la levure en contact.
- Mettre au réfrigérateur la préparation (dans un Tupperware fermé par exemple)
- Le matin, travaillez la pâte comme une pâte à tarte, en l'étalant trois fois de suite. Farinez légèrement pour éviter que la préparation colle au rouleau à pâtisserie et sur votre support.
- Au bout de la troisième fois, roulez la pâte sur elle-même pour faire un boudin (environ 60cm)
- Le couper en parts égales et les disposer dans un moule (30 cm) beurré et fariné. Vous aurez préalablement mis un verre résistant à la chaleur au milieu du moule afin de disposer les portions de pâte tout autour de ce verre.
- Mettre la brioche 3 heures dans un endroit chaud et sans courant d'air afin qu'elle lève.

CUISSON

- Après les trois heures, badigeonnez le dessus de la brioche avec un jaune d'œuf. Saupoudrez avec des gros grains de sucre ou à défaut du sucre.
- Mettre la brioche dans le four froid, thermostat 5 pendant 40 mn

BON APPETIT ET BONNE DEGUSTATION !



FAUNE - FLORE et ENVIRONNEMENT

ESPACES VERTS DERRIÈRE LA MAIRIE

Afin de protéger la faune et la flore, certains espaces verts de notre commune (notamment la parcelle derrière la mairie) resteront en jachère.

Vous pourrez y voir des fleurs des champs et des orchidées sauvages, ainsi que des papillons, coccinelles et autres insectes.

Merci à tous de les respecter.

LE PRINTEMPS EST DE RETOUR

Les jardiniers vont retrouver le plaisir de faire plantations et semis. Si vous avez trop de plants, n'hésitez pas à faire des échanges avec les voisins. Et pour les conseils et astuces, pensez à la boîte à idées à la mairie.

Nous remercions tous les riverains qui fleurissent et entretiennent les parterres devant leur propriété. N'oubliez pas de tailler les branches et haies le long de vos clôtures pour faciliter le passage des promeneurs sur les trottoirs.

Nous rappelons qu'à compter du 31 mars les feux sont interdits. La déchetterie de Provins étant fermée, d'autres vous accueillent gratuitement dans les villages voisins.

LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique, destructeur des abeilles et autres pollinisateurs...

Le frelon asiatique ou frelon à pattes jaunes est une espèce d'insecte hyménoptère de la famille des Vespidae, de la sous-famille des Vespinae et du genre Vespa. L'espèce est originaire d'Asie, avec une vaste aire de répartition dans des zones au climat tropical ou continental.

Le frelon ne pique que si lui ou son nid sont menacés, soyez prudents et ne les agressez pas ! ... Or, une colonie de frelons asiatiques peut commettre des dégâts sur certains ruchers en tuant les abeilles domestiques afin de nourrir ses larves.



RECONNAITRE LE FRELON ASIATIQUE

Avec ses 3 cm de long environ, le frelon asiatique est un peu plus petit que le frelon européen mais sa livrée est plus sombre au niveau des ailes et du thorax qui ne porte qu'un anneau jaune-orangé avec un triangle noir. Ses pattes sont également jaunes, ce qui fait qu'on l'appelle parfois, également, frelon à pattes jaunes. Hormis les cas d'allergie, ses piqûres présentent la même dangerosité que celles des frelons d'Europe ou que des abeilles.

Il est diurne et vit en colonie, comme les abeilles, avec une reine chargée de la ponte, qui créera un nid au printemps pour obtenir une génération sexuée d'ici à l'automne qui suivra. Le nid volumineux (autour d'1m de haut sur 70 cm de large) est fabriqué à partir de fibre de cellulose mâchée, et souvent accroché dans un arbre mais également sous un toit, dans une cheminée ou tout autre abri. Les reines vivent 1 an, elles ne survivent pas à l'hiver, mais des frelons femelles reproductrices fécondées vont survivre qui, l'année d'après, nidifieront à leur tour.

[Nous tenons à votre disposition à la mairie, un guide pratique pour mieux comprendre cette espèce.](#)

LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

La chenille processionnaire du pin est un ravageur défoliateur des essences de pin et exceptionnellement du cèdre. Ce nuisible est bien connu pour les risques engendrés lors de l'entrée en contact des peaux sensibles ou des muqueuses avec les poils urticants que la chenille peut larguer en cas de stress. Ces poils entraînent des réactions allergiques tant chez l'homme que chez l'animal qui peuvent être très graves. Son cycle est annuel et le développement des larves se fait pendant l'automne et l'hiver.



L'adulte est un papillon nocturne émergeant entre la fin du mois de juin et la mi-août.

Après l'accouplement la femelle dépose ses œufs (200 en moyenne) en rangées parallèles autour des petits rameaux ou à la base des aiguilles du pin.

Cinq mois plus tard, c'est l'éclosion. Les chenilles peuvent atteindre jusqu'à 5 cm de long et s'abritent en colonie dans un nid fonctionnant comme un radiateur solaire en captant les rayons proches de l'infrarouge. C'est à partir du troisième stade larvaire, au mois de novembre, que les chenilles possèdent des poils urticants libérables en cas d'agression. À partir du mois de février (parfois décembre certaines années), les chenilles profitent des belles journées ensoleillées pour quitter leur nid en



procession et visiter les alentours, pouvant causer des allergies aux humains et aux animaux. Les autres larves quitteront le nid au mois de mars pour aller s'enfouir dans le sol et former une chrysalide pour se transformer en papillon.

La consommation des limbes des aiguilles entraîne une perte de production et de croissance de l'arbre. Les arbres sont ainsi fragilisés par des attaques répétées et rendus plus vulnérables.

Cinq méthodes de lutte existent :

- Eviter la plantation de pins dans les zones fréquentées ;
- La capture des chenilles par un piégeage ;
- La capture des chenilles par phéromones pour les papillons ;
- La lutte biologique à base de produits phytosanitaires ou biocides ;
- La lutte mécanique par la destruction des nids.

Renseignements complémentaires sur le site du FREDON ILE DE FRANCE.

TRUCS & ASTUCES

Désherbant bio avec du vinaigre blanc, par Madame Michèle DAUDON

Pour 5 litres :

1 kg de gros sel

2 litres d'eau chaude

Mélanger

3 litres de vinaigre blanc à 14°

2 c. à café de liquide vaisselle

Mélanger le tout, votre désherbant bio est prêt !

Marc de café : engrais et répulsif pour notre potager, par Madame Cécile CHARTIER

Un engrais naturel

Il est nécessaire qu'il soit bien sec. Versez-le au pied des plantes à doper, en couche fine.

Un excellent répulsif contre les fourmis

Mélangez-le avec du jus de citron et placé sur le chemin habituel des fourmis. Elles feront demi-tour.

Et aussi contre les limaces et les escargots

Versez-en autour des plantes à protéger. Vous pouvez aussi pulvériser de l'eau dans lequel le marc de café à trempé, sur vos plantes.

COLLECTE & RECYCLAGE

Rappel : La déchetterie de Provins est fermée pour travaux

Toutes les déchetteries vous accueillent du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Les déchetteries les plus proches :

Gouaix
Villiers Saint Georges

Pour les apports de déchets verts **VULAINES LES PROVINS** du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

ÉTAT CIVIL

Ils sont nés en 2021 :

Julien REMOLEUR 19/01/2021

Ils se sont unis en 2021 :

M. Erdogan SATGUN et Melle Gamze KEVEK le 19/02/2021

INFORMATIONS PRATIQUES

Numéros d'Urgence

Commissariat de Provins	01 60 52 21 30
Gendarmerie de Provins	01 64 00 00 21
SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18 ou 112 d'un portable
Centre Anti-Poison Paris	01 40 05 48 48
Allo Enfance Maltraitée	119
Jeunes Violence Ecoute	0800 20 22 23
Accueil pour les sans-abris	115
Urgences dentaires	0892 23 11 28

Numéros Utiles

Trésorerie de Provins	01 64 60 54 00
Sous-Préfecture	01 60 58 57 77
GRDF (Serveur Vocal- appel gratuit)	0800 47 33 33
Veolia Eau	0969 360 400
Pôle Emploi	3949
Caisse d'Allocations Familiales	0810 25 77 10
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	3646

Signalement des défauts d'éclairage public

La maintenance de l'éclairage public est informatisée. Si vous constatez un défaut sur l'éclairage public, faites remonter l'information à la mairie en précisant la nature de la panne (Exemple : ampoule grillée...) ainsi que le numéro du poteau. La mairie saisira cette information et l'entreprise sera alertée aussitôt.

Sécurité

Quelques rappels sur le dispositif :

Vous êtes de plus en plus nombreux à vous être inscrits sur le site www.voisinsvigilants.org et nous vous en remercions.

Nous incitons ceux qui ne l'ont pas encore fait à procéder à leur inscription.



Voici quelques réponses aux interrogations récurrentes de certains Saint-Briçois et Saint-Briçoises :

- Le dispositif est-il gratuit ?
Oui, la commune en assume l'adhésion, à raison de 800 € par an.
- Est-ce que ce dispositif empêche les cambriolages ?
Non, mais il permet de renforcer la vigilance de chacun à des moments opportuns et d'alerter sur un danger imminent les autres habitants de la commune à l'observation d'un élément ou événement inhabituel. Le ministère de l'intérieur constate dans les quartiers adhérents une baisse des cambriolages de 40%. En cas de flagrant délit la priorité reste de faire le 17.
- Que nous apporte de plus ce dispositif par rapport à nos habitudes de vie entre voisins ?
Même si certains d'entre nous, ont une attitude bienveillante à l'égard de leur voisinage proche, cela n'exclut pas que d'autres voisins plus éloignés aimeraient bien bénéficier également d'une « protection ».
- Est-ce que ce l'adhésion à « voisins vigilants » entraîne la réception de nombreux mails ?
Oui pour certains et pas forcément pour d'autres, n'hésitez pas à trier votre courrier et à exclure les informations qui ne vous semblent pas pertinentes.

N'oubliez pas qu'au-delà du système d'alerte, la plateforme est un outil de communication entre concitoyens (demande d'entraide, animal familier égaré...) mais aussi entre la Mairie et vous (coupures d'eau ou d'électricité, animations...).

Pour toute question ou difficulté relative à votre inscription, contactez la mairie.